

PARTIE ECCLESIASTIQUE.

EGLISE CATHOLIQUE.

COUR DE ROME.

Le Pape a pour conseil le sacré Collège, qui doit être composé suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix Cardinaux, partagés en trois ordres : six Cardinaux-*Evêques*, cinquante Cardinaux-*Prêtres* et quatorze Cardinaux-*Diacres*. Les Cardinaux-*Evêques* ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'*Evêques suburbicaires*.

PAPE ACTUELLEMENT REGNANT.

S. S. Pie IX Jean-Marie (MASTAI-FERRETTI), né à Sinigaglia (Etats de l'Eglise), le 13 mai 1792, archevêque de Spolète le 21 mai 1827, transféré à l'évêché d'Imola le 17 décembre 1832, réservé *in petto* par S. S. GREGOIRE XVI le 23 décembre 1839, et proclamé cardinal dans le consistoire du 14 décembre 1840, élu souverain Pontife le 16 juin 1846 et couronné le 21 du même mois.

SACRÉ COLLÈGE DES CARDINAUX.

Premier Ordre.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

NOMS.	Dates de Naissance.	Dates de Création.
Vincent Macchi, évêque d'Ostie et Velletri, doyen.	31 août 1770	2 oct. 1826
Louis Lambruschini, évêque de Porto et Sainte-Ruffine. .	16 mai 1776	30 sept. 1831
Mario Mattei, évêque de Frascati	6 sept. 1792	2 juill. 1832
Constantin Patrizi, évêque d'Albano.	4 sept. 1798	23 juin 1834